



**FIDA**

**FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE**

**Conseil d'administration – Soixante-dix-septième session**

Rome, 10-11 décembre 2002

**RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT**

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE

**DONS D'ASSISTANCE TECHNIQUE**

POUR LA

**RECHERCHE ET LA FORMATION AGRICOLES**

MENÉES PAR DES

**CENTRES INTERNATIONAUX BÉNÉFICIAINT DU SOUTIEN DU GCRAI**



## TABLE DES MATIÈRES

<b>SIGLES ET ACRONYMES</b>	<b>ii</b>
<b>PREMIÈRE PARTIE - INTRODUCTION</b>	<b>1</b>
<b>DEUXIÈME PARTIE - RECOMMANDATION</b>	<b>2</b>
<b>ANNEXES:</b>	
<b>I. INSTITUT INTERNATIONAL D'AGRICULTURE TROPICALE (IITA) : PROGRAMME DE MISE AU POINT ET D'APPLICATION DE TECHNIQUES DURABLES DE LUTTE INTÉGRÉE CONTRE LES RAVAGEURS ET LES MALADIES DU MANIOC EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE</b>	<b>3</b>
<b>II. INSTITUT INTERNATIONAL DE RECHERCHES SUR LE RIZ (IRRI) ET CENTRE INTERNATIONAL POUR L'AMÉLIORATION DU MAÏS ET DU BLÉ (CIMMYT): PROGRAMME DE COLLABORATION TENDANT À ACCÉLÉRER L'ADOPTION DE TECHNOLOGIES POUR AMÉLIORER LES MOYENS DE SUBSISTANCE RURAUX DANS LES PLAINES D'AGRICULTURE PLUVIALE DU GANGE</b>	<b>9</b>
<b>III. INSTITUT INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LES POLITIQUES ALIMENTAIRES (IFPRI): AUTONOMISATION DES RURAUX PAUVRES DANS DES PAYS DE LA RÉGION PROCHE-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD DONT LES POLITIQUES SONT INSTABLES</b>	<b>15</b>



## SIGLES ET ACRONYMES

CIAT	Centre international d'agriculture tropicale
CIMMYT	Centre international pour l'amélioration du maïs et du blé
DAT	Don d'assistance technique
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
GCRAI	Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale
IFPRI	Institut international de recherche sur les politiques alimentaires
IITA	Institut international d'agriculture tropicale
IRRI	Institut international de recherches sur le riz
ONG	Organisations non gouvernementales
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement



**RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT DU FIDA AU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE  
DONS D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LA RECHERCHE ET LA  
FORMATION AGRICOLES PAR DES CENTRES INTERNATIONAUX  
BÉNÉFICIAIRES DU SOUTIEN DU GCRAI**

J'ai l'honneur de présenter le rapport et recommandation ci-après concernant trois propositions de dons d'assistance technique (DAT) en faveur de la recherche et la formation agricoles menées par des centres internationaux bénéficiant du soutien du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) d'un montant de 3 431 000 USD.

**PREMIÈRE PARTIE - INTRODUCTION**

1. Dans le présent rapport, il est recommandé que le FIDA apporte un appui aux programmes de recherche et de formation agricoles de trois centres internationaux bénéficiant du soutien du GCRAI: l'Institut international d'agriculture tropicale (IITA), l'Institut international de recherches sur le riz (IRRI)/Centre international pour l'amélioration du maïs et du blé (CIMMYT) et l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI).

2. Les documents relatifs aux dons d'assistance technique soumis au Conseil d'administration pour approbation sont annexés au présent rapport:

- I. Institut international d'agriculture tropicale (IITA): programme de mise au point et d'application de techniques durables de lutte intégrée contre les ravageurs et les maladies du manioc en Afrique subsaharienne;
- II. Institut international de recherches sur le riz (IRRI) et Centre international pour l'amélioration du maïs et du blé (CIMMYT): programme de collaboration tendant à accélérer l'adoption de technologies pour améliorer les moyens de subsistance ruraux dans les plaines d'agriculture pluviale du Gange;
- III. Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI): autonomisation des ruraux pauvres dans des pays de la région Proche-Orient et Afrique du Nord dont les politiques sont instables.

3. Les objectifs et la teneur des programmes de recherche appliquée considérés sont conformes à l'évolution des objectifs stratégiques du FIDA ainsi qu'aux principes et critères régissant son programme de dons d'assistance technique pour la recherche et la formation agricoles.

4. Les objectifs stratégiques de l'appui du FIDA au développement technologique concernent: a) les stratégies adoptées par les ménages des groupes cibles du FIDA pour assurer leur sécurité alimentaire dans les zones agroécologiques reculées et marginalisées; b) les technologies qui reposent sur les savoirs traditionnels, prennent en compte la problématique hommes-femmes et visent à renforcer et diversifier le potentiel productif des systèmes agricoles pauvres en ressources en améliorant la productivité et en s'attaquant aux entraves à la production; c) l'accès aux ressources productives (terre et eau, services financiers, main-d'œuvre et technologie, y compris les techniques autochtones) et la gestion productive et durable de ces ressources; d) des politiques propres à inciter les ruraux pauvres à accroître leur productivité et à réduire leur dépendance à l'égard des transferts; et e) un cadre institutionnel au sein duquel les institutions formelles et informelles, publiques et privées, locales et nationales, dispensent des services aux populations économiquement vulnérables, en

fonction de leurs atouts. Dans ce cadre, le FIDA a l'intention d'élaborer des approches de la réduction de la pauvreté rurale fondées sur la production, en particulier de produits qui sont cultivés et consommés par les ruraux pauvres. Enfin, l'établissement d'un réseau consolidé destiné à recueillir et diffuser les savoirs aidera le Fonds à établir des liens durables avec ses partenaires de développement et à multiplier les effets de son programme de recherche et de formation agricoles.

5. Les dons d'assistance technique proposés dans le présent document s'articulent de plusieurs façons sur les objectifs stratégiques énoncés ci-dessus. En particulier, les deux premières propositions ont trait à la mise au point de nouvelles techniques fondées sur le renforcement du potentiel productif des systèmes agricoles pauvres en ressources, visant précisément les objectifs a), b), c) et e). Le troisième don, par l'intermédiaire de l'IFPRI, vise principalement les objectifs a) et d), tout en ayant des répercussions directes sur le renforcement de l'impact des opérations de prêt du FIDA dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord, grâce à une analyse plus fine de la dynamique de l'environnement politique qui détermine l'issue des initiatives de réduction de la pauvreté rurale. L'annexe au présent document indique plus précisément comment les trois propositions contribueront à la réalisation des objectifs stratégiques.

## **DEUXIÈME PARTIE – RECOMMANDATION**

6. Je recommande que le Conseil d'administration approuve les dons d'assistance technique proposés en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme de mise au point et d'application de techniques durables de lutte intégrée contre les ravageurs et les maladies du manioc en Afrique subsaharienne, accordera un don ne dépassant pas un million de dollars des États-Unis (1 000 000 USD) à l'Institut international d'agriculture tropicale (IITA) selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme de collaboration tendant à accélérer l'adoption de technologies pour améliorer les moyens de subsistance ruraux dans les plaines d'agriculture pluviale du Gange, accordera un don ne dépassant pas un million cinq cent mille dollars des États-Unis (1 500 000 USD) à l'Institut international de recherche sur le riz (IRRI) et Centre international pour l'amélioration du maïs et du blé (CIMMYT) selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme d'autonomisation des ruraux pauvres dans des pays de la région Proche-Orient et Afrique du Nord dont les institutions sont instables, accordera un don ne dépassant pas neuf cent trente et un mille dollars des États-Unis (931 000 USD) à l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

Le Président  
Lennart Båge

## INSTITUT INTERNATIONAL D'AGRICULTURE TROPICALE (IITA) : PROGRAMME DE MISE AU POINT ET D'APPLICATION DE TECHNIQUES DURABLES DE LUTTE INTÉGRÉE CONTRE LES RAVAGEURS ET LES MALADIES DU MANIOC EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

### I. GÉNÉRALITÉS ET RAISON D'ÊTRE DU PROGRAMME

1. Le manioc est à la base de l'alimentation de plus de cinq cents millions de gens dans certains des pays les plus pauvres du monde. Ne serait-ce qu'en Afrique, des centaines de millions d'individus se nourrissent de manioc. Les différentes possibilités de préparation de cette denrée et sa bonne capacité d'adaptation à des conditions écologiques difficiles en font une culture de "sécurité" idéale. Toutefois, un certain nombre de ravageurs font peser une menace sur la culture du manioc. Au début des années 70, un acarien originaire d'Amérique latine, le tétranyque vert du manioc ou *Mononychellus tanajoa*, a été accidentellement introduit sur le continent. Il s'est vite répandu dans toute la zone de culture du manioc, décimant les récoltes jusqu'à devenir l'une des plus graves menaces pour l'approvisionnement alimentaire du continent africain. Fin 1993, un programme conjoint IITA/Centre international d'agriculture tropicale (CIAT) financé par le FIDA, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Danemark, l'Allemagne et le Brésil a réussi à maîtriser ce ravageur par des méthodes biologiques en utilisant l'acarien prédateur *Typhlodromalus aripo* (*T. aripo*) dans certaines régions d'Afrique de l'Ouest, de l'Est et du Centre. Par la suite, un programme de l'IITA financé par le FIDA et le Danemark a continué à appliquer des mesures de lutte biologique contre le tétranyque vert du manioc dans des régions d'Afrique qui n'avaient pas bénéficié des activités du programme antérieur. Depuis, les densités de tétranyques ont diminué dans une proportion allant jusqu'à 60% tandis que les rendements de manioc augmentaient dans une proportion allant jusqu'à 35%.

2. Jusqu'ici, *T. aripo* s'est implanté dans 20 pays d'Afrique subsaharienne représentant une superficie de près de 3,8 millions de km<sup>2</sup>. Toutefois, certaines zones sont encore épargnées, de sorte qu'il faut poursuivre la campagne pour garantir le succès des activités de lutte biologique contre le tétranyque dans toutes les régions de culture du manioc. L'IITA et ses partenaires ont entrepris de commencer à organiser des lâchers de *Neozygites* en Afrique orientale et australe pour compléter la lutte biologique par *T. aripo*, particulièrement dans les zones de savane sèche de basse et moyenne altitude de l'Afrique subsaharienne. Mais un problème nouveau pour la culture du manioc est la présence de coccidés des plantes à racines et tubercules d'Afrique ou *Stictococcus vayssierei*, insectes à vie souterraine originaires de la zone de forêt humide de l'Afrique centrale, où ils ravagent les champs de manioc depuis le milieu des années 70. La présence de ces coccidés a été signalée au Cameroun, au Gabon, en République centrafricaine et en République démocratique du Congo. Des essais dans ce dernier pays montrent qu'en présence de fortes densités de coccidés, les pertes de récoltes peuvent aller jusqu'à plus de 60% et il semblerait que certains villages ne puissent plus cultiver le manioc parce que les plants sont sérieusement infestés. La pression croissante exercée sur les ressources forestières (à cause de l'accroissement de la population rurale) se traduit par un raccourcissement des périodes de jachère et une dégradation des sols forestiers, ce qui crée un milieu favorable à la multiplication des coccidés. On pense que la fourmi *Anoplolepis tenella* joue un rôle crucial dans l'écologie du ravageur: elle le transporte à son stade mobile jusqu'à de nouvelles plantes et de nouveaux lieux d'infestation, le protège sans doute des prédateurs et parasites et pourrait jouer un rôle dans sa reproduction.

3. La maladie due au virus du "brown streak" du manioc, signalée pour la première fois dans les régions côtières de Tanzanie dans les années 30, a par la suite été observée dans la plupart des pays situés le long ou près des côtes d'Afrique orientale et australe, notamment Kenya, Tanzanie, Ouganda, Malawi, Zambie et Mozambique. Pendant très longtemps les connaissances sur l'agent étiologique

sont restées très lacunaires et ce n'est qu'en 2001 que le virus responsable de la maladie a été pleinement caractérisé. Des enquêtes destinées à évaluer la prévalence de cette virose ont été faites en Tanzanie et, plus récemment, au Mozambique et au Kenya par l'Institut des ressources naturelles. Dans les zones gravement touchées, il arrive que des champs entiers soient dévastés de sorte qu'aucune récolte n'est possible. C'est d'autant plus dramatique pour les producteurs qu'avant la récolte les plants de manioc ont l'air sains et vigoureux. D'après les résultats de l'enquête faite au Mozambique, la situation est catastrophique dans les zones de culture du manioc du nord du pays, où la prévalence de la maladie est particulièrement élevée et où, bien souvent, plus de la moitié des plants est contaminée.

4. La mosaïque est une autre grande menace pour la production de manioc. On sait aujourd'hui que cette maladie, connue en Afrique depuis plus d'un siècle, survient dans presque toutes les zones de culture du manioc du continent, entraînant des pertes qui, selon les estimations, se situent entre 12 et 23 millions de tonnes. Pendant une grande partie du XX<sup>e</sup> siècle, c'est en Afrique de l'Ouest que la maladie faisait le plus de ravages, alors qu'en Afrique orientale et australe elle sévissait de façon chronique mais sans provoquer autant de dégâts. Or, depuis la fin des années 80, cette situation relativement moins défavorable a dramatiquement évolué. Une épidémie de mosaïque du manioc particulièrement grave, signalée au départ dans le nord et le centre de l'Ouganda, s'est propagée depuis le début des années 90 dans plusieurs pays, notamment dans l'ouest du Kenya, le sud du Soudan, l'est et l'ouest de la République démocratique du Congo, le nord-ouest de la Tanzanie et le nord du Rwanda, et a eu des effets catastrophiques sur la production de manioc dans les zones touchées.

5. Le manioc est non seulement important pour la sécurité alimentaire du groupe cible du FIDA mais il peut aussi procurer des revenus aux ruraux pauvres, notamment aux femmes, qui peuvent pratiquer la transformation et la commercialisation à petite échelle des produits du manioc. Cet élément important de la stratégie d'éradication de la pauvreté rurale adoptée par le FIDA va dans le sens de la stratégie mondiale de développement de la culture du manioc mise au point par le FIDA, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'IITA, le CIAT et plusieurs autres acteurs. Cette stratégie consiste à repérer systématiquement les possibilités et les problèmes en matière de culture du manioc à chaque étape du cycle de développement du produit.

## II. LE PROGRAMME PROPOSÉ

6. Le programme, qui portera sur trois ans, représente un effort multidisciplinaire et multi-institutionnel tout à fait exceptionnel pour mettre au point, essayer et adapter des techniques durables de protection du manioc. Les axes stratégiques de la recherche porteront sur la mise au point, la diffusion et l'évaluation de matériel génétique résistant aux ravageurs et aux maladies et d'ennemis naturels, sur l'épidémiologie du "brown streak" ainsi que sur l'identification et la caractérisation biologique de ses vecteurs et, enfin, sur la recherche d'antagonistes naturels des coccidés des plantes à racines et tubercules d'Afrique. Il s'agira d'appliquer de façon progressive les techniques existantes tout en mettant au point de nouvelles techniques de lutte contre les principaux ravageurs et les principales maladies qui continuent de dévaster les champs de manioc en Afrique subsaharienne. Le programme poursuivra l'application des méthodes classiques de lutte biologique contre le tétranyque vert et renforcera les capacités nationales de lutte biologique.

7. Plus précisément, les objectifs du programme sont les suivants: i) mettre au point, évaluer et distribuer du matériel génétique résistant aux ravageurs et aux maladies du manioc; ii) disperser et surveiller des ennemis naturels exotiques avérés (prédateurs et pathogènes) adaptés aux zones de savane sèche de l'Afrique centrale et australe; iii) surveiller et prévoir la propagation des maladies et de leurs vecteurs; iv) identifier et caractériser les vecteurs du "brown streak" du manioc et les antagonistes des coccidés, et élaborer des stratégies pour l'application des moyens de lutte antivectorielle et l'utilisation des antagonistes des coccidés; v) intégrer l'évaluation (faite avec la





participation des paysans) des techniques prometteuses de lutte contre les ravageurs et les maladies du manioc dans des centres de transfert de technologie stratégiquement implantés; vi) développer les ressources humaines pour pouvoir appliquer toute la gamme des techniques de lutte intégrée; et vii) évaluer l'impact biologique et socioéconomique de l'introduction de ces techniques en termes d'atténuation des dégâts provoqués par les ravageurs et les maladies et d'augmentation des rendements de manioc et des revenus paysans.

**8. Mise au point, évaluation et distribution de matériel génétique résistant aux ravageurs et aux maladies du manioc.** Des cultivars améliorés de manioc provenant du centre régional de l'IITA pour l'Afrique orientale et australe ainsi que le site de culture de tissus du réseau EARRNT (East Africa Root Crops Research Network) pour les basses terres des zones côtières, situé à Mtwapa (Kenya), seront introduits dans les pays concernés. Là où cette activité n'aura pas eu lieu, des échantillons représentatifs des principaux cultivars locaux de manioc seront évalués parallèlement au matériel génétique amélioré. On examinera tout ce matériel génétique pour vérifier la résistance de la plante hôte aux principaux ravageurs (coccidés et tétranyques verts) ainsi qu'aux maladies "brown streak" et mosaïque du manioc) et la préférence manifestée par les phytoséiidés prédateurs du tétranyque vert. On organisera à partir d'un noyau la multiplication de cultivars traditionnels de qualité supérieure et de cultivars améliorés ou nouvellement introduits en vue de créer des stocks de semences de reproduction pour alimenter le programme de multiplication.

9. L'accent sera mis sur la fourniture de stocks de base de matériel génétique résistant amélioré plutôt que sur la multiplication de masse. On s'efforcera toutefois de faire la liaison avec d'autres organismes qui travaillent actuellement ou s'intéressent à la multiplication des cultivars de manioc, comme cela a été fait - avec d'excellents résultats - pour d'autres projets de l'IITA portant sur la culture du manioc en Tanzanie, au Kenya et au Mozambique.

**10. Dispersion et surveillance d'ennemis naturels exotiques avérés (prédateurs et pathogènes).** Un champignon pathogène pour le tétranyque vert et des souches de *T. aripo* vivant à moyenne altitude seront dispersés dans au moins trois zones cibles de chacun des pays participants en Afrique orientale et australe. Des souches de *T. aripo* vivant à moyenne altitude seront également lâchées sur les hautes terres du nord-ouest du Cameroun et dans les provinces orientales de la République démocratique du Congo. *T. aripo* et le champignon pathogène seront dispersés dans les champs au début de la saison des pluies, lorsque les populations de tétranyques verts sont particulièrement denses. Les paysans procéderont à une autre redistribution et d'autres dispersions d'acariens infectés et de tiges de manioc infestées par *T. aripo* dans des sites de multiplication qu'ils géreront eux-mêmes. On contrôlera les champs concernés et les zones environnantes tous les trois mois pendant la période d'expérimentation pour vérifier l'implantation et la propagation du champignon et des prédateurs exotiques. Une fois les ennemis naturels bien implantés localement, on déterminera leur dispersion en suivant le déplacement des phytoséiidés exotiques et du champignon pathogène dans au moins trois directions à partir du site initial. La distance couverte durant les enquêtes en question dépendra de l'étendue de la propagation des prédateurs et du champignon.

**11. Surveillance et prévision de la propagation des maladies et de leurs vecteurs.** Des enquêtes ciblées seront faites dans le nord-ouest de la Tanzanie, le sud-ouest du Kenya, l'ouest de la République démocratique du Congo et le sud du Cameroun pour déterminer l'évolution de l'incidence et de la gravité de la prolifération de la mouche blanche vectrice *B. tabaci*. De nouvelles souches virales et de nouveaux génotypes de vecteurs sont associés à la pandémie, et l'on en recueillera des échantillons pour suivre l'extension de la pandémie. Ces enquêtes rapides seront faites tous les ans pendant toute la durée du programme de manière à mesurer les changements intervenus. À partir de données géographiquement vérifiées, on mettra au point des cartes qui serviront à prévoir les modalités ultérieures d'extension de la pandémie, ce qui aura pour avantage direct d'améliorer le ciblage des initiatives de lutte fondées sur le développement de la résistance des plantes hôtes. Au Kenya, en Tanzanie et en République démocratique du Congo, les activités de surveillance et de



prévision compléteront celles qui sont menées actuellement, mais au Cameroun, il s'agira d'une activité tout à fait nouvelle.

12. **Identification et caractérisation des vecteurs du "brown streak" du manioc et des antagonistes des coccidés, élaboration de stratégies pour la lutte antivectorielle et l'utilisation des antagonistes des coccidés.** Les résultats préliminaires d'un projet financé par le Department for International Development (DFID) et mené par l'Institut national de recherche donnent à penser que *B. tabaci* pourrait transmettre l'*Ipomovirus* responsable du "brown streak" du manioc. Il faut toutefois faire des études plus complètes avant de pouvoir confirmer définitivement l'identité du vecteur. Des expériences parallèles de transmission seront faites à l'Institut de recherche agricole de Kibaha, à Dar-es-Salaam (Tanzanie), ainsi qu'à l'Institut national de recherche du Royaume-Uni pour confirmer puis caractériser la transmission vectorielle par *B. tabaci* et *B. afer*. Des essais seront effectués ultérieurement sur d'autres vecteurs potentiels. Une fois la transmission confirmée, des expériences de suivi seront faites pour quantifier le temps d'acquisition du virus, de latence, d'inoculation et de rétention vectorielle. Des stratégies de lutte antivectorielle seront étudiées, mises au point et expérimentées.

13. Des enquêtes systématiques et périodiques seront faites pour rassembler, identifier et caractériser les prédateurs, les parasites et les entomopathogènes associés aux coccidés des plantes à racines et tubercules d'Afrique. Les expériences voulues seront effectuées pour déterminer le rôle des fourmis associées à la prolifération et à la dispersion des coccidés et les moyens de protection contre les prédateurs et parasites. Les enquêtes seront menées sur plusieurs sites de la zone forestière de référence du Cameroun et d'autres régions de ce pays et de la République démocratique du Congo où sévissent les coccidés. Une fois identifiés et caractérisés les ennemis naturels, des expériences appropriées seront faites pour quantifier l'impact des ennemis naturels sur les populations de coccidés et des stratégies seront mises au point pour développer ce moyen de lutte contre les coccidés.

14. **Participation des paysans.** La formation des paysans et les évaluations participatives des techniques de lutte intégrée contre les ravageurs et les maladies du manioc s'articuleront sur de nombreux centres de transfert de technologie répartis un peu partout pour assurer l'évaluation des techniques et la formation en la matière dans diverses conditions climatiques et pédologiques. Une formation sera dispensée à des membres de groupements paysans, à des agents de vulgarisation du secteur public et à du personnel d'organisations non gouvernementales (ONG) pour qu'ils puissent évaluer la résistance du matériel génétique aux ravageurs et maladies du manioc et manipuler, disperser, gérer et surveiller les ennemis naturels des ravageurs concernés. Moyennant des activités de formation et de recherche pragmatique dans les centres de transfert de technologie, le programme permettra aux paysans de se familiariser quelque peu avec la dynamique/l'épidémiologie des ravageurs et maladies concernés et de saisir le rôle et la nature de la résistance des plantes hôtes, de la lutte biologique et des interventions de lutte culturale. Il sera créé au moins 20 centres de transfert de technologie dans chaque pays. Les évaluations participatives faites par ces centres encourageront les paysannes à participer aux activités et couvriront deux cycles de culture du manioc. Les expériences des centres porteront principalement sur l'utilisation de variétés résistantes, l'efficacité des phyto-séides, en tant qu'ennemis naturels, et le recours à des tactiques culturales pour lutter contre les ravageurs et les maladies. Plusieurs pratiques de culture seront mises à l'essai: i) élimination des plants de manioc et autres plantes sauvages hôtes qui servent de réservoir aux coccidés; ii) changement des dates de plantation pour favoriser la lutte contre les coccidés; iii) effets de la fertilité du sol sur la densité des populations de coccidés; iv) comparaison des techniques d'éêtage et de défoliation pour la conservation des prédateurs et effets sur les acariens et l'incidence de la maladie; enfin v) utilisation de matériel végétal exempt de maladie.

15. **Développement des ressources humaines.** Le programme en cours a sensiblement contribué à la lutte biologique contre le tétranyque vert du manioc en dotant en personnel les programmes nationaux et en assurant sa formation. Une formation supplémentaire est indispensable en ce qui

concerne les entomopathogènes, les rapports entre maladies et vecteurs, la dynamique et la lutte, les interactions insectes/végétaux ainsi que la résistance des plantes hôtes aux ravageurs et aux maladies. Le développement des ressources humaines nécessaires sera déterminant pour la mise au point d'un matériel génétique résistant et le succès d'un programme de production, de dispersion et de distribution d'ennemis naturels. Une formation sera dispensée au niveau des pays, des groupes et des chercheurs travaillant dans les laboratoires et au niveau post-universitaire afin de renforcer les capacités nationales de mise au point et d'application des techniques de lutte intégrée visées par le programme.

16. **Évaluation de l'impact.** Les effets des ennemis naturels, du matériel génétique résistant et d'autres techniques de lutte intégrée contre les ravageurs et maladies seront mesurés dans différentes zones et l'on s'efforcera de faire connaître et appliquer ces techniques dans des zones écologiques, des régions et des pays nouveaux. On évaluera comme suit l'impact des ennemis naturels, du matériel génétique résistant, des pratiques culturelles et d'autres techniques appropriées: pour les ennemis naturels, surveillance de l'implantation et de la propagation et, pour le matériel génétique résistant et les pratiques culturelles, comparaison de la dynamique des populations de ravageurs et de la production de manioc dans les zones écologiques visées. Des données macroéconomiques sur l'évolution de la production de manioc et des enquêtes sur les points de vue des paysans serviront à déterminer l'impact socioéconomique du programme proposé dans les pays concernés.

### **III. RÉSULTATS ET AVANTAGES ESCOMPTÉS**

17. Le résultat le plus tangible sera la réduction des populations de ravageurs et le recul des maladies, l'augmentation des rendements de manioc (d'au moins un tiers) et donc l'amélioration de la sécurité alimentaire, la hausse des revenus (d'au moins 100 USD par ha de production et par cycle de culture) et, enfin, le renforcement des écosystèmes marginaux, dont bénéficieront les pays avoisinants. Le fait que les programmes nationaux soient mieux à même de mener des activités de lutte intégrée contre les ravageurs et les maladies du manioc leur permettra de s'attaquer à l'avenir à des problèmes analogues. De nombreux résultats se concrétiseront lors des trois années du programme mais on pense que certains parmi les plus prometteurs se feront sentir lors de la phase ultérieure.

### **IV. DISPOSITIONS CONCERNANT L'EXÉCUTION**

18. L'IITA sera chargé de la coordination d'ensemble du programme en Afrique, en assurant une liaison étroite avec les systèmes nationaux de recherche et de vulgarisation agricoles, les organismes régionaux de recherche et d'autres organisations intéressées. Avant la mise en œuvre du programme, un atelier auquel participeront toutes les parties prenantes sera organisé pour examiner et mettre au point les plans de travail, en concertation avec les principaux partenaires d'exécution. Le programme fera appel aux réseaux créés dans le cadre du programme DAT en cours pour la lutte biologique contre le tétranyque vert du manioc ainsi que d'autres programmes menés par l'IITA dans les sous-régions. Des liens seront établis avec les projets menés par les fondations Gatsby et Rockefeller pour la lutte contre le "brown streak" du manioc, les programmes d'urgence destinés à atténuer les effets de la pandémie de mosaïque du manioc en Afrique orientale et centrale, les réseaux de l'IITA qui travaillent sur le manioc, des ONG comme ActionAid, la Coopérative d'assistance et de secours à toutes les parties du monde (CARE) ou World Vision International, et les projets d'investissement financés par le FIDA dans les pays concernés. L'IITA sera chargé de la gestion financière du programme, y compris de l'établissement des rapports. Les décaissements effectués au titre du don feront l'objet d'un audit dans le cadre de la vérification annuelle des comptes de l'IITA par le vérificateur indépendant.

## V. COÛTS INDICATIFS ET FINANCEMENT DU PROGRAMME

19. Le coût de cette phase du programme devrait s'élever à 1,6 million de USD, dont 1,0 million sera financé par le don du FIDA. Un cofinancement sera fourni par les systèmes nationaux de recherche agricole et par l'IITA. De plus, les gouvernements des pays participants contribueront au projet sous forme de salaires et de services. Le détail des coûts sera arrêté lors d'un atelier participatif où les parties coopérantes établiront et approuveront un plan de travail précis pour chaque pays participant.

### RÉSUMÉ DES COÛTS DU PROJET (milliers de USD)

Poste	Niveau régional	Niveau national	Total
Personnel	300	60	360
Fournitures et dépenses diverses	60	60	120
Frais de voyages	55		55
Matériels de recherche, production d'ennemis naturels, production et distribution de matériel génétique	50	50	100
Formation	60	60	120
Suivi et évaluation de la recherche	40	0	40
Véhicules	0	50	50
Matériel	0	20	20
Frais généraux pour les services centraux et l'administration	120	15	135
<b>Total</b>	<b>685</b>	<b>315</b>	<b>1 000</b>

#### Notes concernant le budget:

Les dépenses de personnel au niveau régional comprennent les traitements du coordonnateur du projet de l'IITA et d'un chercheur détaché ainsi que du personnel technique d'appoint. Les dépenses de personnel au niveau national concernent le traitement d'un membre du personnel national basé à Nampula ou à Quelimane (Mozambique), qui sera chargé des travaux sur le "brown streak" et le tétranyque vert du manioc.

**INSTITUT INTERNATIONAL DE RECHERCHES SUR LE RIZ (IRRI) ET CENTRE  
 INTERNATIONAL POUR L'AMÉLIORATION DU MAÏS ET DU BLÉ (CIMMYT):  
 PROGRAMME DE COLLABORATION TENDANT À ACCÉLÉRER L'ADOPTION DE  
 TECHNOLOGIES POUR AMÉLIORER LES MOYENS DE SUBSISTANCE RURAUX DANS  
 LES PLAINES D'AGRICULTURE PLUVIALE DU GANGE**

**I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

1. Au Pakistan, en Inde, au Népal et au Bangladesh, des centaines de millions de ruraux pauvres sont tributaires, pour leur sécurité alimentaire et leurs moyens de subsistance, des 25 millions d'hectares de plaines du Gange, utilisés principalement pour la riziculture pluviale. Grâce aux recherches menées sur ces systèmes de culture, il a été possible d'identifier et de mettre au point des cultivars améliorés et des pratiques utiles pour les agriculteurs pauvres de l'est de l'Inde et des autres secteurs agroécologiquement semblables de la région. Le FIDA a appuyé ces études dans le cadre de ses DAT 148 et 263, et elles ont été menées par différents consortiums et réseaux de recherche associant des centres internationaux de recherche agricole (CIRA), des systèmes nationaux de recherche et de vulgarisation agricoles (NARES), des organisations non gouvernementales (ONG), des entreprises privées et des groupes d'agriculteurs.

2. Plusieurs institutions internationales de recherche travaillent actuellement dans les plaines du Gange et de l'Indus. Le consortium de recherche sur la riziculture pluviale de bas-fond et le consortium de recherche sur la riziculture de plateau ont fusionné pour devenir le consortium de recherche sur la riziculture en environnement défavorable (CURE), dirigé par l'IRRI. Il existe en outre, sous l'égide du Centre international pour l'amélioration du maïs et du blé (CIMMYT), un consortium de recherche sur le riz et le blé (RWC) dans les plaines du Gange et de l'Indus. L'Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides (ICRISAT) coordonne les activités du réseau de recherche sur les céréales et les légumineuses en Asie (CLAN). Tous ces instituts travaillent avec un grand nombre de partenaires clés des systèmes nationaux de recherche agricole (NARS) dont des ONG, des facultés d'agronomie, le secteur privé ou des organisations à assise communautaire. Ces réseaux de recherche ont mis au point une série prometteuse de technologies de conservation des ressources (TCR) qui devraient permettre d'accroître les revenus des ménages qui exploitent des cultures pluviales et d'améliorer la durabilité des agroécosystèmes. Un élément capital à cet égard a été le passage d'une approche fondée sur les produits à une approche fondée sur les systèmes qui débouche, à la suite des recherches menées avec la participation des exploitants, sur des recommandations adaptées aux conditions locales.

3. Il importe d'investir davantage dans l'organisation de recherches en aval avec la participation des communautés pour que ces TCR soient adoptées plus rapidement et à plus grande échelle. En généralisant ces TCR, on pourrait s'attaquer simultanément aux problèmes que posent les systèmes de subsistance en milieu rural (besoins et objectifs des ménages ruraux pauvres, y compris des paysans sans terre, important élément de la stratégie régionale de prêt du FIDA), l'environnement (utilisation durable des sols et des ressources hydrauliques) et les questions économiques (élévation des coûts de production et avantages d'une diversification des cultures). Pour diffuser les TCR, il faudra également avoir recours à des supports d'information pour promouvoir la création de partenariats et la concertation et ainsi évaluer et échanger des informations sur les nouvelles technologies. Il est de plus en plus généralement admis que les recherches agricoles entreprises pour promouvoir le développement ne peuvent être couronnées de succès que s'il existe un solide soutien des pouvoirs publics et des débouchés réalistes pour les agriculteurs et si les principes d'équité et de partage des avantages (l'accent étant mis en particulier sur les femmes rurales pauvres et les groupes désavantagés) sont rigoureusement respectés.

## II. LE PROGRAMME PROPOSÉ

4. Le programme proposé s'étend sur une période de trois ans mais il faudra plus longtemps pour que nombre des nouvelles approches, options de mise au point et de diffusion des technologies et méthodes de travail portent leurs fruits. La première année sera consacrée surtout à l'organisation des recherches au niveau communautaire ainsi qu'à la sélection de deux ou trois technologies prototypes qui seront mises à l'essai dans des sites spécifiques avec la participation des collectivités locales, et le Système des technologies d'information et de communication (PRISM) du consortium de recherche sur le riz et le blé sera relancé. La deuxième année, on s'attachera à valider les technologies tandis que, la troisième année, les technologies prometteuses seront démontrées dans 17 sites du Bangladesh, de l'Inde, du Népal et du Pakistan qui sont représentatifs des principaux sous-systèmes ou écologies des plaines du Gange. Par le passé, le consortium a reçu un appui, entre autres, de la Banque asiatique de développement (BAsD), de la Banque mondiale et du FIDA.

5. D'une manière générale, le programme a pour but de réduire la pauvreté rurale en améliorant les moyens de subsistance des agriculteurs grâce à un gain durable de productivité et à une diversification des cultures pluviales dans les plaines du Gange et de l'Indus.

Ses objectifs spécifiques sont notamment les suivants:

- identifier les changements à apporter aux politiques et aux institutions pour promouvoir des recherches à participation communautaire et accélérer l'adoption de technologies agricoles durables de nature à améliorer les moyens de subsistance des agriculteurs;
- démontrer et valider au niveau communautaire les technologies agricoles durables et prometteuses et promouvoir leur adoption rapide; et
- formuler et recommander de nouvelles politiques et stratégies pour accélérer l'adoption de technologies agricoles durables dans les systèmes d'agriculture pluviale semblables aux plaines du Gange.

Les objectifs spécifiques susmentionnés seront réalisés au moyen des composantes et produits ci-après.

## III. APPROCHE SPÉCIFIQUE ET PRODUITS

**Produit 1. Les parties prenantes et principaux acteurs sont conscients des changements organisationnels nécessaires pour accélérer l'adoption par les agriculteurs pauvres de technologies durables de conservation des ressources**

6. Comme les arrangements institutionnels existants se prêtent mal à des recherches décentralisées, le RWC envisage d'utiliser les sites du programme pour une évaluation pilote des avantages des recherches au niveau communautaire. Dans le cadre du processus d'établissement de contacts et d'analyse des structures sociales, des moyens de subsistance et des ressources locales de chaque site, il est envisagé de consulter les principales parties prenantes, y compris les dirigeants communautaires, pour déterminer quelles sont les contraintes qui risquent d'entraver la réalisation de recherches avec la participation des agriculteurs ou au contraire les possibilités qui pourraient les faciliter. Les changements à apporter aux structures organisationnelles, par exemple la décentralisation de la prise de décisions, une plus grande mobilité des chercheurs et la promotion de la mise au point par le secteur privé d'outils de production appropriés, seront identifiés en fonction des circonstances spécifiques. Les enseignements tirés des premières étapes de ce processus permettront d'examiner les contraintes politiques et institutionnelles de caractère plus général qui peuvent freiner le transfert aux agriculteurs pauvres d'options technologiques liées au marché, puis leur adoption.

ANNEXE II

L'expérience acquise par les différentes parties prenantes sera documentée pour illustrer comment ces recherches pourraient être menées à plus grande échelle et dans d'autres localités. Les activités spécifiques consisteront à:

- déterminer au moyen de consultations des parties prenantes les contraintes et possibilités pouvant affecter la réalisation des recherches au niveau communautaire et mettre au point des méthodes pour identifier quelles sont, aux yeux des parties prenantes, les contraintes pouvant entraver des recherches décentralisées au niveau des communautés locales;
- identifier, parmi les communautés locales, les personnes qui innovent et encouragent l'adoption de technologies, renforcer leurs compétences et répondre aux autres besoins locaux de formation pour créer ainsi un environnement propice à des recherches communautaires;
- promouvoir des recherches et expérimentations avec la participation des agriculteurs dans les domaines sélectionnés par les communautés locales en fournissant une assistance aux plus novateurs et performants d'entre eux, tels qu'ils auront été identifiés pendant l'étape précédente, pour mettre à l'essai de nouvelles modalités de diffusion des technologies dans les régions reculées où il n'existe pas d'environnement politique et institutionnel propice.

**Produit 2. Les parties prenantes, au niveau des communautés, mettent au point et appliquent de nouvelles stratégies de gestion agricole et des technologies durables de conservation des ressources**

7. Une fois mis en place les mécanismes nécessaires pour que des recherches puissent être menées au niveau communautaire, on s'emploiera à identifier et évaluer des politiques appropriées en matière de gestion agricole et à en faciliter l'adoption. Il faudra également, en ayant recours à des méthodes participatives, déterminer les besoins technologiques, créer des points d'entrée pour les efforts de promotion et d'innovation et les groupes d'auto-assistance et réunir les technologies prototypes. On s'attachera en outre à faciliter l'établissement de liens avec les marchés financiers ruraux, à stimuler la fabrication de matériels et à garantir les approvisionnements en intrants, ainsi qu'à financer des subventions, accordées après mise au concours selon les critères élaborés pendant la première étape du programme, aux principaux partenaires associés aux recherches. Les activités envisagées sous cette rubrique seront notamment les suivantes:

- **Évaluation de la demande de technologies et poursuite des efforts de mise au point de technologies adaptées à l'écologie locale.** Pour pourvoir la recherche-développement et la concertation sur les politiques générales, il importe de rassembler des informations sur les variables biophysiques, socioéconomiques et politiques et bien comprendre les contraintes qui peuvent entraver l'adoption des technologies et l'exploitation de leurs avantages. On s'attachera à mettre au point de nouvelles technologies d'exploitation dans les bas-fonds à faible ou moyenne profondeur d'eau, par exemple pour la culture de variétés appropriées de riz à haut rendement et de doliques comme culture intercalaire au pourtour des rizières.
- **Évaluation et promotion des technologies prototypes.** Les activités prévues au titre de cette composante visent à identifier et à valider au moyen d'essais dans divers sites plusieurs technologies prototypes et autres TCR qui pourraient être diffusées à grande échelle. Comme exemple de technologies prometteuses mises au point à la suite d'études antérieures, il y a lieu de citer les cultivars à maturation rapide qui se prêtent à une exploitation dans des zones exposées à la sécheresse où la saison végétative est courte, ou des systèmes plus intensifs de cultures intercalaires (riz et doliques ou pois chiches) et des cultures de relais (haricot mungo ou sésame avant le riz et/ou haricot velu après le riz). Les options qui peuvent être envisagées en matière d'agroforesterie sont notamment l'introduction d'espèces rémunératrices d'arbres, l'amélioration des techniques de gestion des pépinières et jeunes plants ainsi que de plantation précoce,

l'aménagement de fossés de percolation pour des cultures en terrasses et l'application de techniques de labour superficiel.

- **Étude des principaux problèmes agronomiques et économiques.** Au titre de cette composante, il est envisagé d'analyser des questions comme le potentiel économique des cultures de relais, les possibilités d'adapter les systèmes d'irrigation des rizières pour des cultures dont les besoins en eau sont différents et qui appellent des sols différents, les contraintes qui limitent l'amélioration de la productivité des exploitations et les interventions que devraient mener les pouvoirs publics pour faciliter l'adoption de technologies.

**Produit 3. Les parties prenantes comprennent les avantages des technologies nouvellement adoptées du point de vue de la durabilité et de l'amélioration des moyens de subsistance**

8. Les parties prenantes surveilleront les indicateurs biophysiques, socioéconomiques et autres à mesure qu'elles adopteront les nouvelles technologies et ainsi de nouvelles stratégies de subsistance. De même, les entités collaborant à l'exécution du programme évalueront leurs méthodes de recherche et les options techniques qu'elles encouragent pour qu'elles soient adaptées et appliquées au mieux. Le consortium, pour faciliter l'évaluation par les partenaires des contraintes (y compris celles qui sont liées aux politiques) qui entravent actuellement le transfert de technologies aux pauvres, réalisera notamment les activités spécifiques suivantes:

- suivi de l'impact des technologies durables et perfectionnement des indicateurs de durabilité pour les principaux systèmes de culture fondés sur le riz;
- étude des aspects sexospécifiques des nouvelles technologies, particulièrement en ce qui concerne les paysans très pauvres et les paysans sans terre; et
- évaluation de la mesure dans laquelle l'action communautaire réussit à accélérer l'adoption de technologies durables, pour aider ainsi les décideurs à définir le rôle futur des organismes de vulgarisation.

**Produit 4. L'information est accessible et des capacités humaines sont disponibles pour appuyer l'adoption de technologies par les petits exploitants des plaines du Gange et de l'Indus**

9. La composante gestion de l'information tendra à renforcer les systèmes existants et les réseaux des partenaires du RWC. Le système PRISM du RWC, accessible sur Internet, sera utilisé pour échanger des informations sur les organisations, programmes et experts et sera adapté pour faciliter la diffusion des résultats des recherches et des technologies. L'on s'attachera à renforcer le Groupe de travail régional sur la gestion de l'information (REWINS) et le réseau régional de NARS, et une aide sera fournie aux experts de la gestion de l'information du GCRAI affectés aux NARS participants. Des supports complémentaires, comme CD-ROM, documents imprimés et radios rurales, seront utilisés pour diffuser l'information. Des activités pilotes d'accès à l'information et d'application seront réalisées dans les centres d'information locaux avec l'assistance de l'ICRISAT et de la M.S. Swaminathan Research Foundation (MSSRF). Un appui sera fourni aux partenaires du consortium pour faciliter systématiquement l'accès à l'information. Des liens seront établis avec les projets du FIDA et les autres principaux programmes d'information en cours dans la région. Le programme sera relié au Système de mise en réseau électronique de projets ruraux en Asie et dans le Pacifique (ENRAP) appuyé par le FIDA. En outre, des liens seront établis avec les autres activités entreprises dans la région afin d'encourager la diffusion de bonnes pratiques. Les activités prévues sont notamment les suivantes:





ANNEXE II

- organisation de réunions des parties prenantes et renforcement des capacités des prestataires et gestionnaires de services d'information (des NARS, du GCRAI, des ONG (MSSRF), des projets du FIDA et de l'ENRAP) afin de planifier et d'organiser la diffusion de données dans les plaines du Gange et de l'Indus;
- adaptation de la plate-forme Internet du RWC pour diffuser les informations existantes et documenter les technologies;
- appui à la collecte, à la gestion et à la diffusion d'informations par les parties prenantes au moyen de documents imprimés, de technologies Internet, de CD-ROM et de radios rurales; et
- établissement de liens avec les principaux partenaires et réalisation d'activités pilotes pour appuyer l'interaction des agriculteurs locaux.

#### IV. ARRANGEMENTS D'EXÉCUTION

10. Indépendamment de l'IRRI et du CIMMYT, plusieurs importants centres du GCRAI ayant à offrir des technologies de nature à améliorer les conditions de vie des pauvres, comme l'ICRISAT, le Centre international pour la recherche en agroforesterie (CIRAF), l'IWMI et le Centre international de la pomme de terre participeront aux activités avec leurs partenaires. Les partenaires des NARS seront notamment le Conseil pour la recherche agricole du Bangladesh, l'Institut de recherche sur le riz du Bangladesh, le Conseil pour la recherche agricole du Népal, le Conseil pour la recherche agricole du Pakistan et le Conseil pour la recherche agricole de l'Inde, ainsi que différentes facultés d'agronomie et départements de l'agriculture d'États de l'Inde. Une coalition naissante d'ONG (MSSRF, Institut de recherche sur la santé, Consortium pour l'échange par Internet d'informations sur les communautés et Association d'usagers de la recherche-développement agricole, notamment) contribuera aux activités de promotion et l'on s'attachera à tirer parti de leur aptitude à mobiliser les communautés d'agriculteurs. Les rôles spécifiques des ONG associées seront définis lors du choix final des sites où seront réalisées les recherches pilotes.

11. L'IRRI, le CIMMYT et l'ICRISAT, avec les autres partenaires du consortium, administreront conjointement le programme proposé sur la base de leurs avantages comparatifs, et l'unité de facilitation du RWC qui existe déjà sera renforcée à cette fin. Une réunion sera organisée peu après l'approbation du don pour que les parties prenantes puissent arrêter définitivement les arrangements détaillés d'exécution et de gestion, notamment pour ce qui est des responsabilités des institutions chefs de file, y compris en matière de décaissements et de rapports. Ces arrangements détaillés seront exposés dans un mémorandum d'accord entre les partenaires intéressés. Les consortiums et les réseaux de recherche sont déjà en place dans les plaines orientales du Gange et de l'Indus, où ils réalisent différents programmes nationaux et internationaux de recherche sur le riz. Leur coordination sera renforcée dans le cadre du programme proposé afin d'assurer l'intégration appropriée des parties prenantes intéressées.

#### V. COÛTS INDICATIFS ET FINANCEMENT DU PROGRAMME

12. Le coût estimatif total sur trois ans du programme appuyé par le FIDA est de 3 565 000 USD, dont 1 500 000 USD seraient financés par le Fonds sous forme d'un don et le solde par les NARES et les CIRA. Pour l'ensemble du RWC, la Banque mondiale, dans le cadre de son programme de services nationaux d'appui agricole et technique, complètera cet investissement en apportant un appui au renforcement des capacités de différentes institutions des NARS. Les projets d'investissement du FIDA au Népal (est du Terai), au Bangladesh (Sonumgunj) et en Inde (Jharkhand et Uttaranchal) devraient bénéficier des efforts de diversification des cultures qui seront entrepris au moyen du don et fourniront un appui en matière de mobilisation sociale et un appui institutionnel connexe afin d'élargir la gamme d'options pouvant être envisagées pour renforcer de façon durable les moyens de subsistance.

**Budget du programme et plan de financement  
(sur 3 ans – en USD)**

Rubriques budgétaires	FIDA				IRRI, CIMMYT et autres éléments du GCRAI	NARES et AUTRES	TOTAL GÉNÉRAL
	Année 1	Année 2	Année 3	TOTAL			
Dépenses de personnel	99 200	100 000	102 000	301 200	125 000	360 000	786 200
Services contractuels	15 000	15 000	15 000	45 000		75 000	120 000
Coût des recherches	95 000	100 000	100 000	295 000	250 000	700 000	1 245 000
Matériel/véhicules/installations	155 000	-	-	155 000		300 000	455 000
Formation/ateliers/réunions	50 000	55 000	60 000	165 000	45 000	50 000	260 000
Gestion de l'information	75 000	80 000	85 000	240 000	50 000	50 000	340 000
Logistique/gestion/appui technique	20 000	25 000	25 000	70 000	60 000		130 000
Total partiel	509 200	375 000	387 000	1 271 200	530 000	1 535 000	3 336 200
Surcroît des dépenses administratives (dûment réparti entre les principaux partenaires)	91 700	67 500	69 700	228 800	-		228 800
<b>TOTAL</b>	<b>600 900</b>	<b>442 500</b>	<b>456 700</b>	<b>1 500 000</b>	<b>530 000</b>	<b>1 535 000</b>	<b>3 565 000</b>

**INSTITUT INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LES POLITIQUES ALIMENTAIRES  
(IFPRI): AUTONOMISATION DES RURAUX PAUVRES DANS DES PAYS DE  
LA RÉGION PROCHE-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD DONT  
LES POLITIQUES SONT INSTABLES**

**I. HISTORIQUE**

1. On demande de plus en plus aux institutions internationales de financement et de développement de faire la preuve de leur efficacité dans la lutte contre la pauvreté. On est de plus en plus conscient de l'influence critique des facteurs politiques et institutionnels sur la réussite de projets de développement visant à lutter contre la pauvreté. En outre, la nécessité d'une gouvernance démocratique étant aujourd'hui un élément du consensus des Nations Unies, l'autonomisation des pauvres est considérée comme un aspect qui doit être central dans toute initiative valable visant à faire reculer la pauvreté.

2. Le FIDA considère depuis longtemps que le moyen le plus efficace d'éliminer la pauvreté est de renforcer les capacités individuelles et collectives des pauvres pour qu'ils aient accès à des possibilités économiques, aux services sociaux et aux infrastructures. Toutefois, les efforts visant à aider les communautés et les producteurs pauvres risquent d'être vains si le cadre politique et institutionnel est modifié en profondeur par des réformes visant à libéraliser le commerce extérieur et le marché. Ces transformations ont de profondes répercussions sur les pauvres et les institutions locales et peuvent compromettre la réussite de projets d'investissement, par ailleurs bien conçus, en faveur des pauvres. Il faut que les gouvernements tiennent davantage compte des besoins des ruraux pauvres et que la conception des politiques et l'exécution des projets visent directement à répondre à ces besoins. Dans son Cadre stratégique 2002-2006, le FIDA reconnaît l'importance de ces liens et la nécessité d'élaborer et de promouvoir des processus visant à accroître la responsabilisation et la transparence des services ruraux dans des mécanismes de prise de décisions décentralisés. Il souligne en outre que, pour jouer un rôle de catalyseur, il faut mettre en place des mécanismes d'exécution efficaces de façon que les projets soient considérés moins comme un moyen d'obtenir des résultats préconçus que comme un cadre pour promouvoir l'innovation.

3. La Division Proche-Orient et Afrique du Nord du FIDA a récemment défini sa stratégie pour les dons d'assistance technique. Cette stratégie fait de la recherche sur la mise en place de cadres politico-institutionnels favorables une de ses priorités, en particulier s'agissant des approches visant à promouvoir la participation effective et l'autonomisation des ruraux pauvres. Cette priorité répond aussi au besoin exprimé par cette division de renforcer sa concertation avec les autorités des pays emprunteurs, conformément aux dispositions du Cadre stratégique 2002-2006 du FIDA et à la stratégie régionale de réduction de la pauvreté.

**II. JUSTIFICATION/PERTINENCE POUR LE FIDA**

4. Au cours des deux dernières décennies, les gouvernements des pays de la région Proche-Orient et Afrique du Nord ont lancé tout un éventail de réformes politiques et économiques et notamment des programmes d'ajustement structurel et sectoriel visant à libéraliser l'économie, à privatiser les entreprises publiques et à décentraliser l'administration. Toutefois, la mise en œuvre de ces réformes a été entravée par l'insuffisance des capacités institutionnelles, la pesanteur des intérêts acquis et le manque de cohérence du gouvernement en ce qui concerne le rythme et l'orientation des réformes. En outre, la libéralisation a rendu l'économie de ces pays plus vulnérable face aux fluctuations des cours mondiaux. En raison de l'instabilité et de la volatilité qui résultent de cette situation, des investissements en faveur des pauvres sont indispensables.



5. L'évolution des politiques appliquées par les pays de la région a des incidences importantes sur la conception et l'exécution des projets de lutte contre la pauvreté. Des projets bien conçus peuvent échouer si la situation en fonction de laquelle ils ont été élaborés s'est modifiée. Au contraire, l'efficacité des projets peut être accrue par une modification des politiques qui aurait pour effet d'améliorer les incitations économiques et la fourniture d'intrants et de services agricoles. Toutefois, le débat est axé souvent non sur la nature des politiques mises en œuvre, mais plutôt sur la façon de les mettre en œuvre sans que cela ait d'effet négatif sur les pauvres. Dans le cadre de la conception des projets, il faut maintenant élaborer des interventions assez souples pour qu'elles puissent s'adapter et rester efficaces lorsque le cadre politico-institutionnel évolue.

6. Le présent programme de recherche est axé sur les problèmes liés aux interactions entre les réformes et la conception et l'exécution des projets d'investissement visant à aider les communautés rurales pauvres. L'objet principal de l'étude est la délégation de la gestion des ressources naturelles aux collectivités territoriales, et l'on cherchera à répondre aux questions suivantes: comment peut-on adapter les stratégies de lutte contre la pauvreté à un environnement en mutation? Quelles modifications faut-il apporter à la conception et à l'exécution des interventions pour faire en sorte que les résultats des projets soient positifs? Qu'est-ce qui détermine le choix des politiques et options institutionnelles fait par les gouvernements? Comment ces choix sont-ils liés aux programmes de réformes de l'État? Quels sont les facteurs susceptibles d'accroître les chances de succès des interventions consistant à déléguer aux collectivités locales la gestion des ressources naturelles?

7. Le FIDA peut s'appuyer sur sa propre expérience et la compléter par les nombreux travaux de recherche sur les politiques faits par l'IFPRI dans les domaines des stratégies de développement agricole, de la réforme des marchés agricoles et de la création d'institutions (notamment droits de propriété et systèmes d'action collective pour la gestion des ressources naturelles). Depuis 1995, l'IFPRI s'est associé avec l'ICARDA et les NARS d'Algérie, d'Iraq, de Jordanie, du Liban, de Libye, du Maroc, de Syrie et de Tunisie dans le projet Maghreb et Mashreq, qui est un programme de recherche-développement cofinancé par le FIDA. Ce projet est axé sur la réforme des technologies, des politiques et des droits de propriété en vue d'un développement durable des zones à faible pluviométrie des pays du Proche-Orient et d'Afrique du Nord. L'IFPRI a aussi une expérience en matière de recherche sur l'impact des réformes de politique macroéconomique et de politique commerciale sur l'agriculture dans plusieurs pays de la région et sur les différents types d'institutions qu'on peut envisager pour la gestion des parcours dans les zones de steppes.

### III. BUT ET OBJECTIFS

8. Le but du don d'assistance technique proposé est d'aider la région Proche-Orient et Afrique du Nord à apporter aux institutions, politiques et réglementations les modifications nécessaires pour promouvoir la bonne gestion des affaires publiques au niveau local et l'autonomisation des ruraux pauvres. Il s'agit de mieux intégrer le travail d'analyse des politiques et l'élaboration et l'exécution des projets au sein du FIDA et dans la région du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord: i) en recensant et en décrivant des approches et des processus d'élaboration et d'exécution des politiques efficaces; ii) en évaluant les effets de ces processus et les arbitrages entre différentes options politiques et institutionnelles visant à améliorer la gestion des affaires publiques à l'échelon local et à autonomiser les pauvres; et iii) en mettant au point un cadre pour promouvoir des synergies dynamiques entre les processus d'élaboration et d'exécution des projets et des politiques.

## IV. LE PROGRAMME PROPOSÉ

9. La recherche sera conduite au Maroc, au Soudan et en Tunisie. Ces pays ont été choisis car ils sont représentatifs de la diversité des situations qu'on peut trouver dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord en termes d'environnement naturel, de système de gouvernement, de taille, de capacités institutionnelles et de niveau de vie. Ces trois pays ont tous bénéficié d'une importante aide du FIDA, mais le Maroc (prêts assortis de conditions intermédiaires) et le Soudan (prêts assortis de conditions très favorables) sont plus avancés dans le processus de décentralisation que les autres pays de la région. En Tunisie (prêts assortis de conditions ordinaires), seul pays de la région qui peut être considéré comme une économie émergente, le gouvernement conserve encore une très grande influence sur les institutions et politiques locales de développement. La recherche comportera cinq étapes, dont une consacrée à la diffusion des résultats. On organisera deux ateliers nationaux dans les pays choisis, le premier pour la planification et la réalisation de l'étude de cas et le second pour la présentation et l'examen des résultats. Vers la fin du projet, on organisera un grand atelier des parties prenantes pour promouvoir l'échange de connaissances.

10. **Première étape.** Durant la première étape, on décrira les options politico-institutionnelles qui ont été choisies dans les trois pays durant ces dernières décennies afin de promouvoir la participation et l'autonomisation des paysans, des éleveurs et des communautés pauvres. On les analysera à la lumière des objectifs du Cadre stratégique du FIDA, c'est-à-dire l'accès au capital humain, au capital social, aux moyens de production, à la technologie, aux services financiers et aux marchés.

11. **Deuxième étape.** Au moyen de méthodes participatives, la recherche sera conduite à l'échelon du gouvernement et à celui des communautés pour évaluer l'impact de certaines des interventions définies à la première étape. À l'échelon du gouvernement, on organisera des réunions pour analyser les intentions qui ont déterminé le choix des interventions et la façon dont les politiques choisies ont été mises en œuvre. On cherchera aussi à savoir comment les politiques ont été modifiées face à des imprévus (sécheresse ou instabilité du marché ou encore instabilité politique) et comment ces modifications se sont répercutées sur les moyens d'existence et les méthodes de gestion des ressources naturelles des communautés pauvres. À l'échelon communautaire, les consultations seront axées sur la façon dont les communautés et les producteurs ruraux perçoivent l'évolution des politiques et interventions gouvernementales et sur leur réponse aux réformes. Cette étape mettra en évidence les stratégies employées par les groupes vulnérables face au changement et à l'instabilité, et permettra de faire un inventaire des interventions susceptibles d'améliorer la gestion des affaires publiques à l'échelon local. On choisira des communautés qui ont un lien avec différents projets en cours financés par le FIDA: le programme de développement rural dans le Kordofan-Sud au Soudan, le projet de développement de l'élevage et des pacages dans la région orientale au Maroc et le projet de développement agricole intégré dans le gouvernorat de Zaghouan en Tunisie.

12. **Troisième étape.** Dans les sites choisis, on fera des enquêtes sur les ménages pour compléter les données communautaires recueillies à la deuxième étape. Ces sondages fourniront aussi des renseignements détaillés sur les moyens d'existence et les stratégies de survie des ménages et sur la façon dont ces stratégies et moyens de subsistance sont affectés par les modifications des politiques, des institutions ou des projets. Cette recherche s'appuiera sur les enquêtes sur les ménages et les communautés faites dans le cadre du projet Maghreb et Mashreq.

13. **Quatrième étape.** L'IFPRI et le FIDA définiront ensemble les conclusions pratiques de cette recherche et élaboreront des propositions orientées vers l'action au niveau de la formulation des politiques et de l'exécution des projets. La nécessité de gérer un processus de changement et de créer une médiation entre l'État et la population jouera un rôle fondamental dans ces propositions. Le travail de recherche vise à mettre au point des outils concrets fondés sur des initiatives prometteuses des partenaires du développement, notamment celles du FIDA, et à contribuer à faire en sorte que le

cycle de projets soit plus orienté vers l'impact et à promouvoir des innovations dans la conception et l'exécution des projets.

14. **Cinquième étape.** Des activités de communication (conférences et ateliers par exemple) serviront à tenir les responsables nationaux, le FIDA et les autres donateurs informés des résultats du programme et à faire connaître les conclusions de la recherche. On organisera dans chaque pays des ateliers au début de l'étude (pour que la population locale puisse participer à la conception de chaque étude de cas) et un autre à la fin pour examiner les résultats avec les responsables nationaux. Vers la fin du projet, on organisera aussi un autre atelier au siège du FIDA (avec la participation de la FAO, de la Banque mondiale, des autres donateurs intéressés et de la Coalition populaire) pour examiner les conclusions et ce qu'elles impliquent pour les projets et les interventions futurs. Un des résultats importants de cette étape sera une proposition de programme de transformation des politiques et des institutions pour examen dans le cadre de l'actualisation des exposés des options et stratégies d'intervention par pays (COSOP).

## V. RÉSULTATS ET AVANTAGES ATTENDUS

15. Les principaux résultats attendus de ce don d'assistance technique sont les suivants:

- Trois études de cas (une pour le Maroc, une pour le Soudan et une pour la Tunisie) concernant les environnements politico-institutionnels favorables à l'autonomisation des ruraux pauvres.
- Un dispositif institutionnel novateur et global pour l'autonomisation des ruraux pauvres qui pourrait orienter la concertation, la formation de partenariats et le travail opérationnel dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord.
- Des recommandations concrètes fondées sur les conclusions de la recherche et esquissant des stratégies d'exécution des projets pour aider le FIDA à améliorer l'efficacité de ses activités dans la région.
- Diverses activités de communication (publications et ateliers par exemple) visant à renforcer les capacités de la région de participer efficacement à la formulation des programmes régionaux de réformes des politiques.

## VI. MODALITÉS D'EXÉCUTION

16. Le programme sera exécuté par l'IFPRI. La participation à temps partiel de chercheurs chevronnés de l'IFPRI sera complétée par l'embauche d'un consultant principal à plein temps pour deux ans. On envisage de remplacer ce consultant par un fonctionnaire du FIDA en détachement dans le but de promouvoir l'appropriation du programme par le FIDA et de renforcer les synergies entre l'IFPRI et le FIDA. Dans ce cas, le FIDA et l'IFPRI assumeront la responsabilité conjointe de la gestion du projet et les crédits initialement prévus pour l'emploi du consultant seraient mis à la disposition du FIDA pour financer le remplacement temporaire du fonctionnaire détaché.

17. Un **comité consultatif** donnera des orientations générales pour la recherche du point de vue du FIDA. Il sera composé du Directeur et de l'Économiste régional de la Division Proche-Orient et Afrique du Nord, de représentants de la Division consultative technique, du Bureau de l'évaluation et des études et de la Coalition populaire, ainsi que de l'Économiste principal. Il sera constitué dès la première étape du projet et se réunira pour examiner les progrès accomplis sur le plan conceptuel avant le début des travaux empiriques concernant la décentralisation. Il se réunira à nouveau pour examiner les résultats avant la production des documents finaux.

## VII. COÛTS ET FINANCEMENT INDICATIFS DU PROGRAMME

(montants en USD)

Poste	FIDA	IFPRI	Pays participants	Total y compris provisions pour imprévus
Consultant principal	270 000			270 000
Personnel de l'IFPRI	105 122	40 000		145 122
Consultants nationaux	110 000			110 000
Salaires versés par les institutions nationales coopérantes			75 000	75 000
Coûts des études sur le terrain	100 000			100 000
Voyages internationaux et indemnités de subsistance	150 000			150 000
Ateliers (six ateliers nationaux et un atelier international)	95 000			95 000
Comité consultatif et publications	25 000			25 000
<b>Total partiel</b>	<b>855 122</b>	<b>40 000</b>	<b>75 000</b>	<b>970 122</b>
Frais généraux	75 418	25 000		100 418
<b>Coût total</b>	<b>930 540</b>	<b>65 000</b>	<b>75 000</b>	<b>1 070 540</b>